Département des Côtes d'Armor

Demande de duplicata de carte de transport scolaire

Année scolaire 2017 - 2018

Représentant légal

Nom et Prénom
(en majuscules)

Adresse

Code Postal - Commune
(en majuscules)

Partie réservée au service transports

Dossier renvoyé le : .....

Pour motif suivant

❑ absence du règlement de 13 € par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public

❑ autre motif .....

Vous voudrez bien retourner, dans les plus brefs délais, l'ensemble du dossier dûment complété à l'adresse indiquée ci-dessous.

ÉLÈVE

NOM (en majuscules)

PRÉNOM (en majuscules)

Né(e) le ...../ ...../ .....

Tél. .....

Portable .....

Mél.....@.....

Nom de l'établissement fréquenté .....

.....

Commune .....

TRANSPORT UTILISÉ

❑ Circuit scolaire ou réseau Tibus

Joindre un chèque de 13 € établi à l'ordre du Trésor Public.
Toutefois, la gratuité du duplicata est accordée sur production du justificatif d'une déclaration de vol auprès de la gendarmerie ou du commissariat de police.

❑ SNCF (Joindre une liasse SNCF accompagnée d'une photo)

IMPORTANT - Pour les demandes de duplicata de carte SNCF, ne pas joindre de chèque : le règlement du duplicata sera à faire auprès de la gare de retrait.

PAIEMENT

NOM et PRÉNOM du titulaire du compte .....

.....

Banque .....

Agence .....

N° du chèque.....

Agrafer ici votre chèque

Le représentant légal certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus

Date .....Signature

AMÉNAGEMENT
CÔTES D'ARMOR

Département des Côtes d'Armor
Direction des infrastructures

Service Transports
9 place du Général de Gaulle I CS 42371
22023 Saint-Brieuc Cedex 1

Département Infos Services
02 96 62 62 22

Plus d'infos sur
cotesdarmor.fr

Votre RÉSEAU devient RÉGIONAL
BREIZHGO BRETAGNE

Côtes d'Armor le Département

CG22DIRCac0215